

Handbuch der schweizerischen Aussenpolitik

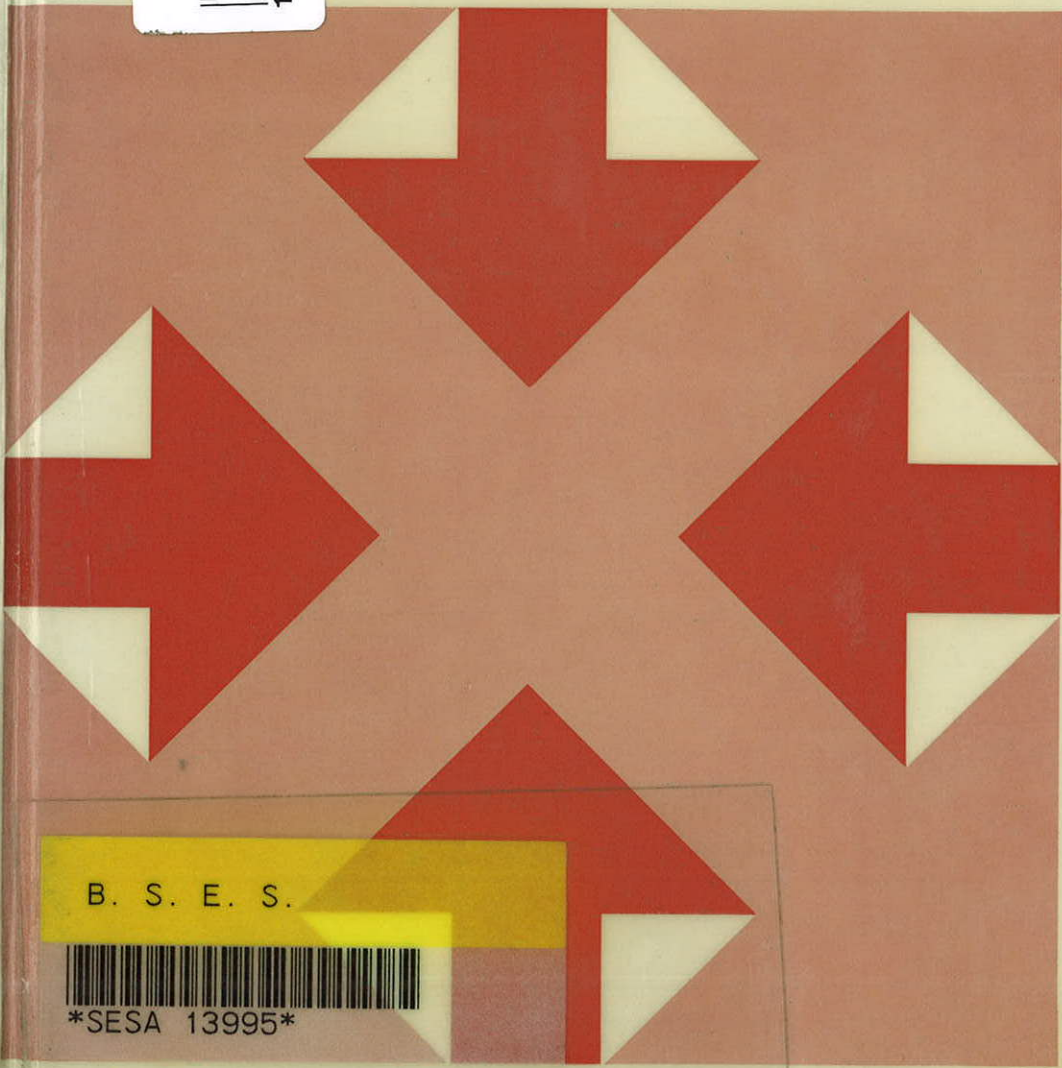
UNI - GE SES



1070019897

327 .3494 HAN

Schriften der schweizerischen Gesellschaft für Aussenpolitik 2



B. S. E. S.



SESA 13995

Préface

La table des matières du présent manuel est elle-même révélatrice de la diversité des problèmes qui se posent dans le cadre des relations de la Suisse avec l'étranger. Entre ces têtes de chapitres il n'est guère facile de trouver un unique dénominateur commun. Mais faut-il vraiment chercher à réduire à une couleur uniforme les nuances d'un si riche arc-en-ciel? Prenons donc les questions dont il s'agit pour ce qu'elles sont d'abord, c'est-à-dire complexes. Au demeurant rien de ce qui concerne notre pays n'est simple: notre histoire, la variété de nos origines et de nos tempéraments, le foisonnement de nos structures étatiques le veulent ainsi. Il en résulte que l'unité de nos aspirations ne peut jamais s'exprimer qu'à travers la diversité des tendances.

Il n'est dès lors pas surprenant que la conduite de la politique étrangère suisse soit un exercice souvent malaisé. Mais, si l'action diplomatique pose ainsi à la Confédération des problèmes sans doute plus difficiles qu'ailleurs, nulle part non plus la question des rapports, de toute nature, avec l'extérieur ne revêt une importance aussi prioritaire, même si cette évidence ne saute pas aux yeux de tous. Notre longue histoire n'est au fond pas autre chose que celle de nos relations avec le monde qui nous entoure. Relations de nature ambivalente s'il en est, puis-qu'il s'est agi aussi bien de préserver notre identité nationale que de développer des échanges, pour nous vitaux, avec l'étranger et de nous ouvrir aux courants de civilisation venus d'ailleurs. Cet effort a réclamé de nos ancêtres autant de vaillance et de ténacité que de sage adaptation aux circonstances.

Ce sont en effet les données de la situation politique qui sont à la source immédiate du concept de neutralité suisse. Si ce principe a pu tout au long d'une évolution plusieurs fois séculaire guider notre action extérieure, c'est parce qu'il n'a jamais cessé de répondre aux besoins qui l'avaient suscité: préserver l'unité intérieure, contenir les forces centrifuges, mais aussi faire de la Suisse une des composantes de l'équilibre européen, c'est-à-dire un facteur actif de la paix internationale.

Pendant longtemps – grosso modo, du Traité de Vienne aux affrontements planétaires du XXème siècle – les choses sont allées de soi et la neutralité suisse avait même fini par acquérir à nos yeux un caractère immuable. Elle nous avait presque donné l'illusion de pouvoir vivre durablement à l'écart des turbulences de la grande politique et de consacrer toutes nos énergies au seul accroissement de la prospérité helvétique. Mais de telles périodes de rémission son plutôt exceptionnelles dans l'histoire moderne. Ce qui est certain, c'est que cette phase de relative stabilité est aujourd'hui révolue et que le monde est entré dans une époque de profonde mutation, en un mot, que c'en est fini de l'ère de la neutralité-abri, de la neutralité-fétiche et de la neutralité-alibi. Face à la crise multiforme qui se développe et qui nous interpelle avec une urgence impérieuse, il est

grand temps de repenser notre vieille et bonne maxime, pour la vivifier et la confronter aux impératifs de la situation contemporaine, afin d'en dégager de nouveaux principes d'action.

Ce n'est pas le moindre mérite du Manuel Suisse de Politique Etrangère que d'apporter sa contribution à ce grand et indispensable travail de réflexion et d'imagination. Cet effort vient à son heure, car le temps presse.



Pierre Graber
Président de la Confédération Suisse

Persönlichkeiten der Wirtschaft, Geschichts- und Staatskundeführern, Studenten, überhaupt dem an Aussenpolitik und Aussenwirtschaft interessierten Bürger nützliche Dienste leisten. Sicher wird es auch über die Grenzen des Landes hinaus Beachtung finden.

Die Initiative zur Herausgabe ist von drei Professoren der Hochschule St. Gallen, den Herren Prof. Dr. Alois Riklin (Politikwissenschaft), Prof. Dr. Hans Haug (Völkerrecht) und Prof. Dr. Hans Christoph Binswanger (Volkswirtschaft), ausgegangen. Ihnen gehört in erster Linie der Dank für diese Initiative, für die Konzeption des Werks, für ihre Bemühungen um dessen Finanzierung und für die Gewinnung kompetenter Autoren einzelner Beiträge. Schon aus dem Inhaltsverzeichnis ist ersichtlich, dass es gelungen ist, hervorragende Persönlichkeiten für die Darstellung zahlreicher Kapitel zu verpflichten. Diesen sei auch hier Anerkennung und Dank ausgesprochen. Die Hilfe und Mitarbeit der Assistenten der St. Galler Forschungsstelle für Politikwissenschaft, der Herren lic. oec. Reinhardt Büchi, lic. iur. et lic. ès pol. Guido A. Keel, lic. rer. publ. Dieter Niedermann, lic. rer. publ. Markus Peter und Konrad Wohnlich, M. A., verdient dankbar erwähnt zu werden.

Ein Handbuch, dessen Teile von zahlreichen Verfassern stammen, kann weder aus einem Guss noch aus einer einheitlichen Auffassung heraus geschrieben werden. Alle Autoren haben aus ihrer persönlichen Anschauung heraus zu den Problemen Stellung genommen. Es ist selbstverständlich, dass sie in ihren Meinungsäusserungen völlig frei waren. Man darf deshalb in ihren Darlegungen nicht eine offizielle oder auch nur offiziöse Doktrin sehen oder suchen wollen. Das gilt uneingeschränkt auch für die Autoren, die der Bundesverwaltung angehören. Schliesslich sei darauf hingewiesen, dass verschiedene Beiträge ein bis zwei Jahre vor der Veröffentlichung schon abgeschlossen waren, wodurch gelegentlich die Anführung allerneuester Fakten entfiel.

Ein Werk dieses Umfanges kann ohne beträchtliche finanzielle Hilfe nicht herausgegeben werden. An der Finanzierung haben die Hochschule St. Gallen, das Eidg. Politische Departement und der Schweizerische Nationalfonds für wissenschaftliche Forschung entscheidend beigetragen. Ihnen sind alle Beteiligten zu grösstem Dank verpflichtet. Der Beitrag der Schweizerischen Gesellschaft für Aussenpolitik seinerseits ist nur durch zahlreiche Spenden Dritter möglich geworden, wofür auch hier gedankt sei.

Willy Spühler

Dr. Willy Spühler,
Präsident der Schweizerischen
Gesellschaft für Aussenpolitik

Inhaltsverzeichnis

	Préface du Président de la Confédération Suisse	5
	<i>Pierre Graber</i>	
	Vorwort des Präsidenten der Schweizerischen Gesellschaft für Aussenpolitik	7
	<i>Willy Spühler</i>	
<i>1. Kapitel</i>	Ziele, Mittel und Strategien der schweizerischen Aussenpolitik <i>Alois Riklin</i> ×	21
	 Erster Teil Geschichte der schweizerischen Aussenpolitik	
<i>2. Kapitel</i>	Geschichte der schweizerischen Aussenpolitik in ihren Grund- zügen	57
	<i>Edgar Bonjour</i>	
<i>3. Kapitel</i>	Epochen der schweizerischen Aussenpolitik	81
	<i>Joseph Boesch</i>	
<i>4. Kapitel</i>	Schweizerische Staatsidee und Aussenpolitik	121
	<i>Hans Christoph Binswanger</i> ×	
	 Zweiter Teil Grundlagen der schweizerischen Aussenpolitik	
<i>5. Kapitel</i>	Internationaler Bezugsrahmen der schweizerischen Aussen- politik	147
	<i>Rudolf L. Bindschedler</i>	
<i>6. Kapitel</i>	Dauernde Neutralität	159
	<i>Dietrich Schindler</i>	
<i>7. Kapitel</i>	Bilaterale Aussenbeziehungen	181
	<i>Emanuel Diez</i>	

8. Kapitel	Sicherheitspolitik	197
	<i>Curt Gasteyger</i>	
9. Kapitel	Völkerrecht und schweizerische Rechtsordnung	223
	<i>Jörg P. Müller</i>	
	 Dritter Teil Kompetenzordnung und Willensbildung in der schweizerischen Aussenpolitik	
10. Kapitel	Bundesstaatliche Kompetenzausscheidung	237
	<i>Luzius Wildhaber</i>	
11. Kapitel	Kompetenzverteilung innerhalb der Bundesorgane	253
	<i>Luzius Wildhaber</i>	
12. Kapitel	Kompetenzen und Funktionen der Bundeszentralverwaltung und des diplomatischen Dienstes im Ausland	275
	<i>Luzius Wildhaber</i>	
13. Kapitel	L'influence des Groupes d'Intérêt politiques sur la Politique étrangère suisse	285
	<i>Guido A. Keel</i>	
14. Kapitel	Quelques Aspects de la Politique étrangère suisse à la Lumière du Sondage d'Opinion de 1972	311
	<i>Dusan Sidjanski / Jacques Nicola</i>	
	 Vierter Teil Die Schweiz und die Menschenrechte	
15. Kapitel	La Suisse et les Conventions de Genève de 1949 pour la Protection des Victimes de la Guerre	329
	<i>Jean Pictet</i>	
16. Kapitel	Die Schweiz und die Menschenrechtskonventionen der UNO und ihrer Spezialorganisationen	343
	<i>Jörg P. Müller</i>	
17. Kapitel	Die Schweiz und die Europäische Konvention zum Schutze der Menschenrechte und Grundfreiheiten	361
	<i>Stefan Trechsel</i>	

18. Kapitel	Die Schweiz und die Europäische Sozialcharta	389
	<i>Jörg P. Müller</i>	
	 Fünfter Teil Die Schweiz und Europa	
19. Kapitel	Schweizerische Europapolitik	397
	<i>Paul R. Jolles</i>	
20. Kapitel	La Suisse et le Conseil de l'Europe	423
	<i>Hans-Peter Furrer</i>	
21. Kapitel	Verhältnis der Schweiz zu den Europäischen Gemeinschaften	447
	<i>Alois Riklin / Willy Zeller</i>	
22. Kapitel	Mitgliedschaft in der Europäischen Freihandelsassoziation . . .	499
	<i>Hans Mayrzedt</i>	
23. Kapitel	Verhältnis der Schweiz zu Osteuropa	511
	<i>Alois Riklin / Konrad Wohnlich</i>	
	 Sechster Teil Die Schweiz und die Vereinten Nationen	
24. Kapitel	Von der Mitgliedschaft im Völkerbund zur beschränkten Beteiligung an den Vereinten Nationen	533
	<i>Hans Haug</i>	
25. Kapitel	La Participation de la Suisse aux Organes et aux Institutions spécialisées des Nations Unies	543
	<i>François Pictet</i>	
26. Kapitel	Die Schweiz und das Vertragswerk der Vereinten Nationen . . .	569
	<i>Luzius Wildhaber</i>	
27. Kapitel	Les Institutions des Nations Unies établies en Suisse	575
	<i>François Pictet</i>	
28. Kapitel	Beteiligung an friedenserhaltenden Aktionen	583
	<i>Luzius Wildhaber</i>	
29. Kapitel	Das Problem der vollen Mitgliedschaft der Schweiz in den Vereinten Nationen	591
	<i>Hans Haug</i>	

Siebenter Teil
Die Schweiz im Dienste der Völkergemeinschaft

30. Kapitel	Entwicklungshilfe	615
	<i>Richard Gerster</i>	
31. Kapitel	Humanitäre Hilfe bei bewaffneten Konflikten und bei Katastrophen	649
	<i>Hans Haug</i>	
32. Kapitel	Flüchtlings- und Asylpolitik	667
	<i>Hans Haug</i>	
33. Kapitel	Les bons Offices dans la Politique étrangère de la Suisse	679
	<i>Denise Bindschedler</i>	



Achter Teil
Schweizerische Aussenwirtschaftspolitik

34. Kapitel	Aussenpolitik und Aussenwirtschaftspolitik	693
	<i>Hans Christoph Binswanger / Reinhardt Büchi</i>	
35. Kapitel	Aussenwirtschaftsbeziehungen und Aussenwirtschaftspolitik gegenüber den Entwicklungsländern	719
	<i>Reinhardt Büchi</i>	
36. Kapitel	Aussenwirtschaftsbeziehungen und Aussenwirtschaftspolitik gegenüber den Staatshandelsländern	739
	<i>Raymond Probst</i>	
37. Kapitel	Die Schweiz als Mitglied internationaler Wirtschafts- organisationen (GATT und OECD)	761
	<i>Klaus Jacobi</i>	
38. Kapitel	Die Schweiz und die internationale Währungspolitik	783
	<i>Franz Aschinger</i>	
39. Kapitel	Die Schweiz und der Europäische Währungsblock	791
	<i>Hans Mayrzedt / Otto von Platen</i>	
40. Kapitel	Versorgungspolitik	799
	<i>Walter Wittmann</i>	
41. Kapitel	Waffenausfuhrpolitik	813
	<i>Urs Schwarz</i>	

Neunter Teil
Besondere Aspekte schweizerischer Aussenpolitik

42. Kapitel	Auslandschweizer	825
	<i>Maurice Jaccard</i>	
43. Kapitel	Ausländische Arbeitskräfte	833
	<i>Silvio Ronzani</i>	
44. Kapitel	Relations culturelles	847
	<i>Pierre Cordey</i>	
45. Kapitel	Internationale wissenschaftliche Zusammenarbeit	863
	<i>Pierre A. Nussbaumer</i>	
46. Kapitel	Verfahren zur friedlichen Streiterledigung	875
	<i>Rudolf L. Bindschedler</i>	
47. Kapitel	Grenznachbarliche Beziehungen	891
	<i>Emanuel Diez</i>	
48. Kapitel	Verhältnis der Schweiz zu Liechtenstein	903
	<i>Dieter J. Niedermann</i>	

Bibliographie	921
Abkürzungsverzeichnis	1015
Autorenverzeichnis	1027
Sachregister	1033
Personenregister	1045

Chapitre 14: Quelques Aspects de la Politique étrangère suisse à la Lumière du Sondage d'Opinion de 1972

DUSAN SIDJANSKI / JACQUES NICOLA

Sommaire

1. Rôle de l'opinion publique et des enquêtes par sondage
2. Intérêt restreint pour les problèmes de politique étrangère
3. Opinion publique face aux objectifs de la politique étrangère
4. L'électeur suisse et l'entrée de la Suisse dans l'ONU
5. Comparaison et conclusion

1. Rôle de l'opinion publique et des enquêtes par sondage

Notre intention est d'illustrer le rôle de l'opinion publique dans la politique étrangère en Suisse en partant des données recueillies lors de l'enquête par sondage sur les attitudes des électeurs suisses effectuée au printemps 1972.¹ Désormais, les théories relatives à l'élaboration et à la conduite des politiques étrangères contiennent dans leurs modèles explicatifs le «facteur d'opinion publique». On peut donc présumer qu'en Suisse aussi ce facteur est présent et peut-être même sous une forme active du fait du recourt possible au référendum et à l'initiative. Tout observateur attentif de la vie politique suisse est en mesure d'énoncer des conclusions générales qui rencontrent l'accord d'autres observateurs. On pourrait soutenir ainsi que l'opinion publique remplit un rôle important en politique étrangère en Suisse dans les domaines fondamentaux, ou dans ceux qui sont devenus objet de controverses publiques. En effet, bien que ce rôle varie dans le temps et selon les problèmes il ne peut être mis en doute à propos de questions telles que l'association de la Suisse à la CEE, l'entrée éventuelle de la Suisse dans l'Organisa-

1 Cette étude est fondée principalement sur l'*Enquête sur le comportement politique en Suisse* (1972) qui a été réalisée sous la direction de D. Sidjanski, G. Schmidtchen et H. Kerr grâce à la subvention du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique no 1437/70. Présentation des résultats:

Sidjanski, D./Kerr, H./Nicola J., Enquête sur le comportement politique en Suisse 1972. Etudes et recherches. Département de science politique, Genève 1974, X + 50 pages. A paraître: *Sidjanski, D./Roig, Ch./Kerr, H./Inglehart, R./Nicola, J.*, Les Suisses et la politique. Enquête sur les électeurs suisses 1972, Genève.

tion des Nations Unies, l'aide aux pays en voie de développement, le soutien de la politique de neutralité. Certes, l'opinion publique n'a qu'un rôle effacé dans la politique économique, commerciale et en particulier monétaire à l'égard des pays tiers, ainsi que dans la reconnaissance de gouvernements, ou dans certaines interventions diplomatiques de la Suisse. Néanmoins, l'opinion publique a parfois fait interruption même dans ces secteurs traditionnellement confiés, sinon réservés, à l'Exécutif. Elle n'est pas restée indifférente aux problèmes suscités par l'exportation d'armes à destination de pays en voie de développement, par le commerce et les liens économiques avec certains pays (Afrique du Sud) ou par la reconnaissance de gouvernements issus de putschs militaires ou de mouvements révolutionnaires.

Cependant, une appréciation plus précise de l'influence de l'opinion publique dans ces cas est difficile à défaut d'enquêtes empiriques ou d'études de cas. A des degrés divers, l'opinion peut prendre la forme de soutien, ou de demandes à l'adresse du gouvernement.

Son influence bien qu'indirecte apparaît plus clairement à propos de l'aide aux pays en voie de développement. En effet, le montant de l'aide dépendant du vote du parlement, le soutien exprimé par l'opinion publique peut constituer un moyen d'influencer la décision des représentants du peuple et des cantons. Dans cette optique, les sondages d'opinion revêtent une signification concrète, comme en témoigne l'enquête menée en 1969² par le professeur Schmidtchen avec l'aide de la Confédération. Des travaux empiriques de ce genre permettent de mieux définir la marge de soutien dont dispose le gouvernement.

Enfin, l'influence de l'opinion publique peut s'exercer directement et d'une manière institutionnalisée lorsque la question est soumise au référendum. Dans ce cas, les attitudes et les choix des électeurs suisses constituent un élément du processus de décision. C'est ainsi que les électeurs (qui forment une part substantielle de l'opinion publique générale) ont été appelés à se prononcer lors de l'adhésion de la Suisse à la SDN (15 mai 1920)³ et lors de son association à la CEE (6 décembre 1972) [cf. tableau 17]. Il en sera de même si le gouvernement suisse prend une décision au sujet de l'entrée à l'ONU.

Cette série d'exemples démontre s'il en était besoin l'utilité théorique et pratique des recherches empiriques qui, dans ce domaine, revêtent le plus souvent la forme de sondages d'opinion. Très nombreux aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne aussi bien qu'en France ou en Allemagne, les travaux de ce genre commencent à se développer avec quelque retard également en Suisse. Nous n'en retiendrons que quelques-uns à titre d'exemple parmi ceux qui portent sur les problèmes de politique étrangère. Dans l'*Aperçu des sondages d'opinion sur l'intégration européenne 1945-1969*⁴ que nous avons présenté en collaboration avec David Handley, sur 23 enquêtes multinationales

2 Schmidtchen, G., Schweizer und Entwicklungshilfe. Innenansichten der Aussenpolitik, Vol. I et II, Bern und Stuttgart 1971.

3 Ruffieux, R., L'entrée de la Suisse dans la SDN, dans: Revue suisse d'histoire 2 (1961), pp. 152-192.

Tableau 17: Les initiatives et les referendums portant sur les questions de politique étrangère depuis 1920

<i>Referendums</i>				
<i>Votation</i>				
1.	16.	5. 1920	Referendum sur l'accession à la SDN (obl.)	accepté
2.	18.	2. 1923	Referendum sur la convention concernant les zones franches (fac.)	rejeté
3.	25.	10. 1925	Arrêté fédéral du 19 juin 1925 concernant le séjour et l'établissement des étrangers (art. 69 ter de la constitution fédérale)	accepté
4.	20.	5. 1928	Arrêté fédéral du 30 septembre 1927 concernant la révision de l'article 44 de la constitution (naturalisations) (obl.)	accepté
5.	7.	12. 1958	Referendum sur l'utilisation du Spöl (fac.)	accepté
6.	5.	3. 1961	Arrêté fédéral insérant dans la constitution un article 26 bis sur les installations de transport par conduites de combustibles ou de carburants liquides ou gazeux (obl.)	accepté
7.	3.	12. 1972	Referendum sur les accords avec la CEE (obl.)	accepté
<i>Initiatives</i>				
<i>Présentée</i>				
1.	6.	3. 1920	Initiative populaire concernant « la question des étrangers »	rejetée
2.	30.	1. 1921	Initiative relative aux traités internationaux soumis au referendum facultatif	accepté
3.	22.	3. 1922	Initiative populaire pour la garantie des droits populaires dans la question douanière (art. 29 de la constitution fédérale)	rejetée
4.	3.	10. 1934	Initiative populaire pour la protection de l'armée et contre les agents provocateurs étrangers	retirée
5.	5.	12. 1954	Initiative sur la protection des sites (concession de Rheinau)	rejetée
6.	29.	4. 1959	Initiative populaire pour l'interdiction des armes atomiques	rejetée
7.	24.	7. 1959	Initiative populaire sur le droit du peuple de décider de l'équipement de l'armée suisse en armes	rejetée
8.	30.	6. 1965	Initiative populaire contre la pénétration étrangère	retirée
9.	20.	5. 1969	Initiative populaire contre l'emprise étrangère	rejetée
10.	19.	11. 1970	Initiative populaire pour un contrôle renforcé des industries d'armement et pour l'interdiction d'exportation d'armes (nouvelle teneur de l'art. 41 cst)	rejetée
11.	3.	11. 1972	Initiative populaire fédérale contre l'emprise et le surpeuplement de la Suisse (insertion d'un art. 69 quater dans la constitution)	rejetée
12.	20.	3. 1973	Initiative populaire fédérale contre la limitation du droit de vote lors de la conclusion de traités avec l'étranger (modification de l'art. 89 de la constitution fédérale)	rejetée
13.	12.	3. 1974	Initiative populaire du Parti républicain pour la protection de la Suisse	rejetée
14.	15.	3. 1974	Initiative populaire pour une limitation du nombre des naturalisations	rejetée

On constate que sur les 7 referendums un seul a été rejeté alors que sur les 14 initiatives une seule a été acceptée.

recensées, 4 mentionnent également la Suisse parmi les pays étudiés. A titre de comparaison la France figure dans tous les 23 et l'Allemagne occidentale dans 22 sondages. En juin-juillet 1972, le professeur Gerhard Schmidtchen a réalisé une enquête sur *les Suisses et la Coopération européenne*.⁵ Ce sondage effectué sur un échantillon d'environ 2000 citoyens suisses contient de nombreuses informations concernant leur attitude à l'égard de l'Europe. Ainsi dans l'ensemble les Suisses sont favorables à la coopération avec le Marché commun: 19% se déclarent pour l'adhésion à part entière à l'instar de la Grande-Bretagne, 59% se prononcent pour un accord de libre-échange, 10% rejettent tout accord avec le Marché commun, 12% demeurent indécis. En résumé, cette étude permet de tracer le profil des partisans et des adversaires du Marché commun: les partisans se recrutent surtout parmi les personnes jeunes, dotées d'une formation supérieure, appartenant aux professions libérales, cadres supérieurs et moyens, et s'intéressant à la politique; les adversaires sont plutôt des personnes de plus de 45 ans, n'ayant qu'une instruction primaire, issues de milieux d'agriculteurs et d'ouvriers et ne s'intéressant pas particulièrement ou pas du tout à la politique.

Notre enquête de 1972 contient également cinq questions relatives à la Communauté économique européenne (Marché commun) et au processus d'intégration. A la question de savoir si la Suisse doit entrer dans le Marché commun ou rester en dehors, les réponses se distribuent comme suit: entrer 36%, rester en dehors 18%, ça dépend 18% et ne savent pas 28%.⁶ Ici aussi, ceux qui sont pour l'entrée sont dans une plus forte proportion plutôt jeunes (le groupe de 40 à 49 accuse le pourcentage le plus élevé), ont fait des études secondaires ou universitaires, appartiennent aux professions libérales, cadres supérieurs et fonctionnaires et s'intéressent beaucoup ou assez à la politique; quant aux opposants, ils sont plutôt âgés, peu instruits et exercent la profession d'agriculteurs.

Notre enquête de 1972 a été l'objet plus récemment d'une analyse effectuée par David Handley et Henry Kerr dans laquelle ils se sont attachés à étudier le rôle des conflits de générations dans les attitudes à l'égard de la politique étrangère.⁷

Une autre enquête mérite d'être signalée.⁸ Menée en 1972 par Daniel Frei et Henry Kerr sur un échantillon représentatif des jeunes suisses en âge d'accomplir leur service militaire au cours de la même année, cette recherche a mis en évidence cinq problèmes suivants: 1. le contraste entre la tendance isolationniste et la tendance de coopération en politique étrangère; 2. la façon de percevoir la politique mondiale; 3. l'identification avec la «nation» et d'autres groupes de référence – existence pure et simple ou idée

4 Sidjanski, D. (ed.), *Méthodes quantitatives et intégration européenne*, Institut universitaire d'études européennes, Genève 1970.

5 Service de recherche sociale, Institut de psychologie de l'Université de Zurich, 1973, 36p.

6 Il faut noter cette question ne précise pas la différence qui existe entre l'adhésion et l'accord de libre-échange et qu'elle regroupe ces deux formules en une seule.

7 Handley, D./Kerr, H., *Conflits des générations et politique étrangère en Suisse*, dans: *Annuaire suisse de science politique*, Berne 1974, pp. 127-147.

8 Frei, D./Kerr, H., *Wir und die Welt. Strukturen und Hintergründe ausserpolitischer Einstellungen*, Bern 1974.

de mission de la Suisse envers l'humanité; 4. l'origine des attitudes sur la politique étrangère et 5. les contrastes entre «père et fils» quant à leurs attitudes politiques. Il est intéressant de constater qu'une majorité de 58,5% se dégage en faveur de l'isolationnisme contre 22,9% en faveur de la coopération. Néanmoins, les jeunes Suisses sont dans l'ensemble pour l'entrée dans l'ONU assortie de garanties au sujet de la neutralité: 10% estiment qu'il faut y entrer sans égards à la neutralité, 45% sous réserve de garanties, alors que 12% s'opposent à l'entrée à n'importe quelle condition et 33% n'ont pas d'opinion.

Ces résultats relatifs à l'ONU peuvent être rapprochés de ceux obtenus par G. Schmidtchen ou par notre enquête. Confrontés avec l'affirmation «nous devrions adhérer à l'ONU» les électeurs suisses répondent plutôt par la négative: 34% sont d'accord, 40% ne le sont pas et 26% ne savent pas. Face à notre question «êtes-vous pour ou contre l'entrée de la Suisse aux Nations Unies (ONU)?», les réponses sont partagées: 28% pour, 27% contre, 13,5% répondent «ça dépend» et 31,5% ne savent pas. Si nos répondants se partagent avec un léger avantage en faveur des partisans et que ceux de l'enquête de Schmidtchen sont plutôt contre, en revanche les réponses des recrues sont en majorité positives. Ce résultat est dû néanmoins dans une certaine mesure au fait que les enquêteurs ont distingué l'entrée pure et simple de l'entrée avec des garanties pour le maintien de la neutralité.

A la suite de cet aperçu de quelques travaux consacrés aux sondages d'opinion concernant la politique étrangère de la Suisse, nous nous proposons de commenter certains résultats de notre enquête de 1972. Nous nous demanderons d'abord quel est l'intérêt que portent les électeurs suisses aux problèmes de politique étrangère et quelle est l'importance qu'ils leur accordent. Puis nous verrons comment ils perçoivent les divers objectifs de la politique étrangère. Nous examinerons enfin la question de l'entrée de la Suisse dans l'ONU avant d'esquisser quelques remarques finales.

2. Intérêt restreint pour les problèmes de politique étrangère

Dans l'ensemble néanmoins, il ne faudrait pas exagérer le poids de l'opinion publique sur la politique étrangère. D'une part, l'opinion publique est souvent assez indifférente à l'égard des questions de politique étrangère; d'autre part, dans la mesure où elle est divisée, son influence tend à décroître; en revanche, lorsqu'elle est mobilisée et s'exprime clairement en faveur d'une option, la probabilité de son influence tend à augmenter. N'empêche que, sauf exception, les données empiriques que nous possédons sur les autres pays confirment le peu d'intérêt que le public porte en général aux affaires extérieures.

Qu'en est-il en Suisse? Trois questions de notre enquête de 1972⁹ nous permettent d'y répondre:

9 Sidjanski, D./Kerr, H., *Recherches sur le comportement politique en Suisse, Rapport sur le déroulement des travaux présentés au Fonds National Suisse de la Recherche scientifique*, Genève 1973.

Tableau 18: Priorités des Suisses attribuées à la politique internationale, fédérale, cantonale et communale (1972)

Q. 13) ...auxquels de ces domaines vous intéressez-vous en général?
(choix multiple)

Affaires internationales	48,1 %	3e rang
Affaires fédérales	52,9 %	1er rang
Affaires cantonales	42,7 %	4e rang
Affaires communales	50,7 %	2e rang
Rien ne m'intéresse particulièrement	21,7 %	
NSP	5,5 %	

En première approximation, il apparaît que pour les électeurs suisses ces divers niveaux captent un degré d'intérêt assez voisin (entre 48,1% et 52,9%) à l'exception du niveau cantonal qui n'enregistre que 42,7%. Les affaires internationales y occupent une bonne position qui se confirme par les distributions marginales des réponses aux questions 12 a) et b).

Q. 12a) Quel est le domaine de la politique qui vous intéresse le plus?
(une seule réponse)

	1er choix en %	rang	2e choix en %	rang	1er + 2e choix en %	rang
Affaires internationales	28,8	1	7	4	36	2
Affaires fédérales	21	3	18,3	1	39,3	1
Affaires cantonales	50,2* 6,9	4	44,1* 14,2	2	23,1	4
Affaires communales	22,3	2	11,6	3	33,9	3
Je ne m'intéresse pas particulièrement à la politique	16,3					
NSP	4,7		48,9			

*Affaires intérieures

Q. 12b) Et lequel de ces domaines vous intéresse le moins?
(une seule réponse)

	choix en %	rang
Affaires internationales	24,7	1
Affaires fédérales	6	4
Affaires cantonales	32,3* 10,5	3
Affaires communales	15,8	2
NSP	43	

* Affaires intérieures

De ces deux questions qui cherchent à savoir ce qui intéresse le plus et le moins le public suisse, il ressort que les affaires internationales y occupent le premier rang à ce double titre: elles accaparent le plus d'intérêt avec 29%, mais aussi le moins avec 24,7%.¹⁰ Si l'on additionne les pourcentages du 1er et du 2e choix, on obtient un second rang pour les affaires internationales avec 36% immédiatement après le 1er rang détenu par les affaires fédérales avec 39,3%. Pour compléter cette présentation générale, il faut regrouper toutes les réponses qui portent sur les affaires de politique intérieure et les comparer avec les affaires internationales.

En fait, en maintenant les quatre niveaux, c'est-à-dire la subdivision des affaires intérieures, on privilégie les affaires internationales (sauf pour la question 12%). De plus, c'est de cette manière seulement que l'on peut procéder à des comparaisons avec la plupart des autres pays. Ce regroupement conduit à la conclusion suivante qui atténue la portée des premières constatations: 29% s'intéressent le plus aux affaires internationales contre 50,2% qui donnent la priorité aux affaires intérieures.

Cette distribution normale est confirmée, s'il en était besoin, par les réponses à la question 19 qui passe en revue un certain nombre de problèmes qui se posent en Suisse: «Pour chacun de ces problèmes, pouvez-vous dire si vous le considérez comme: très important, assez important, peu important, ou pas important du tout?»

Sur 11 problèmes mentionnés nous n'en retiendrons à titre d'exemple que 4 (les 2 qui enregistrent les scores les plus élevés et les 2 aux résultats les plus bas).

Tableau 19: Degré d'importance des problèmes actuels (1972)

No quest.	rang	objet de la question	très + assez	très important (en %)					NSP
				très	assez	peu	pas		
(1)	1er	La lutte contre la surchauffe	95,6	81,1	14,5	2,1	0,4	1,9	
(4)	2e	L'élection de personnes compétentes	91,7	69,6	22,1	1,9	0,4	6	
(3)	10e	Une solution au problème de la surpopulation	76,3	42,9	33,4	12,4	4,4	6,9	
(10)	11e	L'entrée de la Suisse dans le Marché Commun	44,1	18,5	25,6	14,5	8,3	33	

Si l'on compare les deux extrêmes: la lutte contre la surchauffe et l'entrée dans le Marché Commun, on constate que l'écart est considérable: en juxtaposant les pourcentages de la catégorie «très important», on obtient 81,1% contre 18,5%, soit un écart de 62,6%; en regroupant les «très important» et «assez important», les proportions ne varient pas substantiellement, bien que «assez important» par rapport au Marché Com-

¹⁰ Elle ne vient néanmoins qu'en deuxième position en regard de l'ensemble des affaires intérieures (32,3%).

mun soit élevé (25,6%): 95,6% contre 44,1%, soit un écart de 51,5%; ce même écart est de 47,6% pour la question 4), et de 32,2% avec la question 3) sur la surpopulation. Un problème aussi important de politique étrangère occupe au printemps 1972 le bas de l'échelle parmi onze problèmes; et pourtant, huit mois plus tard, la question de l'accord de la Suisse au Marché Commun soumise au verdict de l'électorat a enregistré un taux de participation de 51,2% ce qui constitue une bonne moyenne suisse. Néanmoins, cette question a été posée en même temps que la question sur le deuxième pilier de l'AVS qui, elle, touche une bonne partie de l'électorat. En revanche, si le problème européen n'apparaît pas au premier plan des préoccupations de l'électorat suisse, il vient en deuxième position parmi les objectifs de la politique étrangère. C'est d'autant plus intéressant que la question sur les objectifs se réfère à la formation politique des Etats-Unis d'Europe et non pas spécifiquement au Marché Commun.

3. Opinion publique face aux objectifs de la politique étrangère

La question 20 b de notre enquête est la suivante:

Si vous aviez à choisir parmi les objectifs suivants quel est celui qui vous paraîtrait le plus souhaitable? (Par comparaison la question 20 a porte sur les objectifs de politique intérieure!)

Tableau 20: Priorité attribuée aux objectifs de politique étrangère et intérieure (1972)

politique étrangère			politique intérieure		
Rang			Rang		
1	que la Suisse ait une armée forte	23,6 %	1	combattre la hausse des prix	40,1 %
2	progresser vers la formation politique des Etats-Unis	22,8 %	2	maintenir l'ordre dans le pays	22,1 %
4	apporter une aide économique aux pays en voie de développement	18,6 %	3	garantir la liberté d'expression	18,1 %
5	que la Suisse joue un rôle important dans les affaires mondiales	13,6 %	4	améliorer la participation des citoyens aux décisions politique du gouvernement	12,4 %
3	NSP	21,4 %	5	NSP	9,2 %

Nous constatons donc qu'environ un électeur sur cinq n'a pas d'opinion sur les priorités en matière de politique étrangère. Par ailleurs l'objectif qui vient en tête est le maintien d'une armée forte suivi de près par la *construction de l'Europe*. L'aide au Tiers Monde arrive en troisième place et le rôle de la Suisse dans le concert des nations arrive en dernière position. Il ne paraît pas exagéré d'affirmer qu'aucun des quatre objectifs ne se dégage comme vraiment prioritaire par rapport aux autres pour la population prise dans son ensemble. En revanche, les Suisses ne nourrissent plus l'ambition d'occuper une place de premier plan sur la scène mondiale.

A propos de la *construction européenne*¹¹, 22,8% de la population globale a pour objectif premier de «progresser vers la formation politique des «Etats-Unis d'Europe». Nous avons concentré notre attention sur ceux qui désirent une Europe unie et ceux qui n'en veulent pas. Les sous-groupes de la population qui valorisent le plus cet objectif sont les individus qui ont fait des études secondaires supérieures (+10) ou universitaires (+7), qui emploient «autres moyens» pour s'informer – c'est-à-dire sans doute la lecture d'ouvrages ou de périodiques – (+13) qui s'intéressent beaucoup à la politique (+6), en discutent très souvent (+7) et essayent très souvent de convaincre les gens de voter comme eux (+1); ils sont âgés de 20 à 29 ans (+5) et de 30 à 39 ans (+6), athées (+19), catholiques non pratiquants (+8), protestants non pratiquants (+5), exercent la profession de cadre moyen (+11) ou de cadre supérieur, directeur de grande entreprise (+10); ils s'identifient avec l'Alliance des Indépendants (+11) ou PDT et socialistes (+7); ils votent Alliance des Indépendants (+14) ou Action Nationale, Mouvement Républicain (+7); ils résident en majorité dans les cantons de BL (+21), GE (+12), ZH (+9), NE (+8) et BS (+5). Il est intéressant de noter que l'on compte parmi eux les individus qui jugent que le système politique suisse est mauvais (+6) et qui, de ce fait, cherchent une ouverture dans un système européen à venir.

11 *Note sur la méthode*: Nous nous sommes efforcés de rechercher des sous-groupes de la population qui auraient des préférences plus tranchées ou un ordre de classement des objectifs différent. Pour ce faire, nous avons partitionné la population: 1) sur deux variables géographiques qui sont le canton et la région; 2) sur six variables socio-démographiques qui sont le sexe, le niveau d'éducation, l'âge, la langue maternelle, la religion et la profession; 3) sur cinq variables politiques qui sont l'identification partisane, le choix électoral en 1971, l'intérêt politique, la satisfaction avec le gouvernement et l'évaluation du système politique suisse; 4) sur dix variables de communication qui sont la lecture des journaux, la lecture plus spécifique des informations politiques, l'écoute des émissions politiques à la radio, l'écoute des actualités télévisées, l'écoute plus spécifique des émissions politiques télévisées, les discussions politiques avec amis et connaissances, un indice d'exposition à l'information combinant les six variables précédentes, le moyen d'accès à l'information privilégié, le fait d'être consulté – leader d'opinion passif – et le fait d'essayer de convaincre – leader d'opinion actif –. Constatant la grande variété du pourcentage de NSP à travers les sous-groupes, nous avons procédé à un réajustement des pourcentages de la manière suivante: a) le taux de NSP de la population globale (ci-après P) est soustrait de celui de chaque sous-groupe (ci-après SG); b) le résultat de cette soustraction est divisé par quatre, soit le nombre des objectifs proposés; c) si le résultat de cette opération (SG-P/4) est négatif, ce qui se produit quand le taux de NSP est plus élevé dans la population que dans le sous-groupe, on ajoute le nombre obtenu aux pourcentages de chaque objectif, ce qui revient à les diminuer; d) si le résultat de cette opération (SG-P/4) est positif, ce qui se produit quand le taux de NSP est moins élevé dans la population que dans le sous-groupe, on ajoute le nombre obtenu aux pourcentages de chaque objectif, ce qui revient à les augmenter. Nous avons ensuite comparé les nouveaux pourcentages ainsi obtenus pour chaque sous-groupe avec ceux de la population globale: la différence des deux pourcentages est gratifiée du signe + quand il y a davantage d'individus en faveur de l'objectif dans le sous-groupe que dans la population et du signe – dans le cas contraire. Cette méthode attribue uniformément le surplus ou le manque de NSP entre les objectifs alors qu'une attribution rationnelle devrait être proportionnelle aux rapports des pourcentages des quatre objectifs entre eux, mais elle présente le double avantage de *préservier les ordres de classement* entre les objectifs et de permettre des calculs rapides avec des distorsions minimales.

Les sous-groupes de la population qui minimisent le plus cet objectif sont les individus qui ont arrêté leurs études après l'école primaire (-6), de langue maternelle italienne (-5), protestants très pratiquants (-13) ou catholiques très pratiquants (-8) et âgés de plus de 60 ans (-7). Comme on pouvait s'y attendre, ils sont aussi agriculteurs (-18) et manoeuvres (-9), très satisfaits du gouvernement (-6) ou ne savent pas si le système politique est bon ou mauvais (-10); ils ont voté DC/PICS en 1971 (-8) et s'identifient avec le parti Evangélique (-10), l'Union Démocratique du Centre (-6) ou DC/PICS (-6); enfin, ils ne discutent jamais de politique (-7), n'ayant aucun intérêt pour la politique (-7), et résident dans les régions UR/SZ/UW (-6), AP/SG/GR (-6), AG/TG/SH (-5) et en particulier dans les cantons de TG (-12), SG (-7), ZG (-9) et UW (-8).

Le deuxième exemple concerne *l'aide au Tiers Monde* et ses adversaires: 18,6% de la population place comme objectif prioritaire «apporter une aide économique aux pays en voie de développement».

Les sous-groupes de la population les plus favorables à l'Aide au Tiers Monde sont les individus qui ont effectué des études secondaires supérieures (+9) ou universitaires (+11), de religion protestante et très pratiquants (+7), n'exerçant pas de profession (+11) ou exerçant celle de fonctionnaire (+7), de langue maternelle italienne (+6); ils résident dans les cantons de FR (+15) et de VD (+6), ne sachant pas si le système politique suisse est bon (+10) ou estimant qu'il n'est pas très bon (+7), s'identifiant avec le Parti Evangélique (+10) ou ayant voté pour lui en 1971 (+7).

Les sous-groupes de la population les plus hostiles à l'aide au Tiers Monde sont les individus qui sont très satisfaits du gouvernement (-7), qui pensent que le système politique suisse est très bon (-8), qui s'identifient avec l'Union démocratique du Centre (-7) et qui ont voté en 1971 pour l'Action Nationale ou le Mouvement Républicain (-17), pour l'Union démocratique du Centre (-5); ils résident dans la région UR/SZ/UW (-5), dans les cantons de LU (-6) ou de ZG (-7).

4. L'électeur suisse et l'entrée de la Suisse dans l'ONU

Notre question sur l'entrée de la Suisse à l'ONU prévoyait la possibilité de répondre par «cela dépend» en supplément du «ne sait pas»; ces deux possibilités de réponse combinées avaient l'avantage, d'une part de supprimer des «oui» et des «non» fictifs, d'autre part de distinguer les gens qui sont indifférents à la question de ceux qui s'y intéressent mais ne parviennent pas à trancher. La distribution générale des réponses est de 27,9% (536) pour, 27,1% (520) contre et 45% (859) qui ne se prononcent pas, dont 13,5% (258) hésitent et 31,5% (601) ne savent pas. Il en ressort que les pour et les contre ne sont séparés que par un écart minime, à savoir de 0,8% ou de 16 personnes seulement.

Les cantons qui obtiennent moins de 50 individus n'ont pas pu être retenus pour être analysés individuellement. Par ailleurs, nous attirons l'attention sur les nombres absolus des tableaux qui ont toute leur signification.

Tableau 21: Attitudes à l'égard des NU selon les cantons (1972)

Q. 30(b) Etes-vous pour ou contre l'entrée de la Suisse aux Nations Unies?					
Cantons (13)	Pour	Contre	Ça dépend	NSP	Total 1911
+ Zurich	34 %	24 %	12 %	30 %	355
- Berne	26 %	33 %	13 %	29 %	328
+ Lucerne	32 %	31 %	12 %	25 %	65
+ Soleure	30 %	23 %	18 %	30 %	57
+ Bâle-Ville	29 %	21 %	13 %	36 %	75
- St-Gall	18 %	31 %	24 %	27 %	143
- Argovie	26 %	32 %	7 %	35 %	106
- Thurgovie	23 %	28 %	18 %	33 %	80
+ Tessin	29 %	18 %	19 %	34 %	83
+ Vaud	29 %	24 %	13 %	33 %	127
+ Valais	35 %	16 %	7 %	41 %	68
+ Neuchâtel	27 %	24 %	10 %	40 %	83
+ Genève	46 %	29 %	16 %	10 %	63

Si l'on examine la distribution des réponses selon le sexe, il en ressort que 69% (618) des hommes sur un ensemble de 896 ont une opinion contre 43% (434) des femmes sur un ensemble de 1015; parmi les femmes qui se prononcent, les pour sont en majorité avec 23% (235), contre 20% (199), alors qu'ils sont en minorité chez les hommes avec 33% (288) contre 36% (319).

Tableau 22: Niveau d'instruction et attitudes à l'égard des NU (1972)

Niveau d'instr.	Pour	Contre	Ça dépend	NSP	Total
Primaire	184 20 %	239 27 %	114 13 %	362 40 %	899 100 %
Secondaire intérieure	195 30 %	173 27 %	99 15 %	176 27 %	643 100 %
Secondaire	82 40 %	51 25 %	26 13 %	44 22 %	203 100 %
Secondaire maturité	32 46 %	17 24 %	8 11 %	13 19 %	70 100 %
Universitaire	42 48 %	35 40 %	8 9 %	3 3 %	88 100 %
Totaux	535	515	255	598	1903

Comme on pouvait s'y attendre, plus le niveau d'éducation est élevé, plus on prend position; 88% des gens ayant fait des études universitaires se prononcent contre 47% des gens n'ayant pas dépassé le stade de l'école primaire; seuls ces derniers sont d'ailleurs

en majorité contre (20% c'est-à-dire 239 contre), cette situation étant renversée dès le degré d'éducation secondaire inférieure; enfin, plus le niveau d'éducation est élevé, plus on est positif: ceux qui ont reçu l'éducation secondaire inférieure sont à 30% (195) pour et à 27% (173) contre; l'écart s'accroît pour l'éducation secondaire avec 40% (82) de favorables et 25% (51) d'opposés pour atteindre le maximum avec ceux qui ont obtenu la maturité: 46% (32) favorables et 24% (17) contre, soit le pourcentage d'opposition le plus faible; cette tendance se confirme pour les universitaires dont la proportion d'attitudes favorables atteint le maximum avec 48% (42), mais dont l'opposition aussi se situe au niveau le plus élevé avec 40% (35) contre. C'est dire dans l'ensemble que le conflit dans ce sous-groupe entre les pour et les contre est le plus aigu; en effet, si parmi les personnes ayant reçu l'éducation primaire et l'éducation secondaire inférieure, la distance entre les contre majoritaires et les pour n'est que de 7% et 3% respectivement, leur niveau de réponses NSP ou «ça dépend» est très élevé (53% et 42%); en revanche, les universitaires se prononcent à 48% pour et à 40% contre.

En additionnant le nombre des pour et des contre de ces sous-groupes, on constate que dans les deux sous-groupes numériquement les plus importants (éducation primaire + éducation secondaire inférieure) les contre (412) l'emportent sur les pour (379). En ajoutant le sous-groupe des individus ayant reçu l'éducation secondaire, les pour et les contre s'équilibrent avant de pencher légèrement du côté des attitudes favorables dès l'adjonction de porteurs de maturité.

Quant à l'âge, le pourcentage de ceux qui se prononcent est de 50% dans la catégorie 20-29, monte jusqu'à 62% dans la catégorie 40-49 et retombe à 38% dans la catégorie 70 et plus; de 20 à 40 ans on se déclare plutôt pour, de 40 à 70 ans on semble contre (avec des écarts de 2 et 1% seulement) et à partir de 70 ans on est partagé. Dans l'ensemble, le regroupement par âge ne donne aucune indication significative.

Sous l'angle de la religion les pour l'emportent chez les catholiques (225 à 199), les contre chez les protestants (277 à 302); il est très intéressant de constater que les athées sont les plus favorables à l'entrée, 49% pour et 22% contre, mais que leur nombre est très restreint, soit 49 en tout; une autre constatation se dégage: l'hostilité à l'entrée augmente avec la pratique religieuse, c'est ainsi que les contre l'emportent aussi bien chez les catholiques très pratiquants (25% contre et 23% pour) que chez les protestants à la fois très pratiquants (32% contre et 22% pour) et simplement pratiquants (29% contre et 25% pour).¹²

Enfin dans l'optique de la profession¹³, deux catégories professionnelles semblent fran-

12 Les signes + se réfèrent à l'intensité de la pratique religieuse, c'est-à-dire la réponse à la question: Allez-vous à l'église ou au temple? a) tous les dimanches (+ + +), b) presque chaque dimanche, de temps à autre (+ +), c) rarement ou jamais (+).

13 OSQ = ouvrier semi-qualifié, OQ = ouvrier qualifié, PME = patron d'une entreprise petite ou moyenne, L = profession libérale, CS = cadre supérieur, PDG = patron d'une grande entreprise; pour les femmes n'ayant jamais exercé de profession, on a attribué la profession de chef de ménage.

Tableau 23: Religion et attitudes à l'égard des NU (1972)

Religion*	Pour	Contre	Ça dépend	NSP	Total
Cath. + + +	107 23 %	113 25 %	66 14 %	174 38 %	460 100 %
Cath. + +	53 30 %	41 23 %	21 12 %	60 34 %	175 100 %
Cath. +	65 36 %	45 25 %	24 13 %	49 27 %	183 100 %
Autres	10 31 %	8 25 %	9 28 %	5 16 %	32 100 %
Athées	24 49 %	11 22 %	5 10 %	9 18 %	49 100 %
Protestants +	155 30 %	152 29 %	60 12 %	149 29 %	516 100 %
Prot. + +	92 25 %	105 29 %	50 14 %	116 32 %	363 100 %
Prot. + + +	30 22 %	45 32 %	23 17 %	41 29 %	139 100 %
Totaux	536	520	258	603	1917

* très pratiquant: + + + assez pratiquant: + + non-pratiquant: +

Tableau 24: Tendance politique et attitudes à l'égard des NU (1972)

Identification Partisane	Pour	Contre	Ça dépend	NSP	Total
PDT + SOC	106 33 %	98 30 %	47 14 %	74 23 %	325 100 %
ALL	42 42 %	33 33 %	10 10 %	14 14 %	99 100 %
REP + ACN	13 23 %	24 43 %	8 14 %	11 20 %	56 100 %
EVG + AUTRES	11 28 %	11 28 %	7 18 %	10 26 %	39 100 %
AUCUNE	114 19 %	115 20 %	72 12 %	287 49 %	588 100 %
RAD + LIB	91 35 %	76 29 %	39 15 %	52 20 %	258 100 %
UDC/PAB	40 26 %	59 38 %	18 12 %	38 25 %	155 100 %
DC + PICS	100 30 %	88 27 %	50 15 %	90 27 %	328 100 %
Total	517	504	251	576	1848

chement hostiles, les fonctionnaires (35% contre et 29% pour sur 141) et les agriculteurs (37% contre et 16% pour sur 138); deux catégories franchement favorables, les cadres moyens (36% pour et 27% contre sur 236) ainsi que L/CS/PDG avec 40% pour et 29% contre sur 220; les artisans, les cadres inférieurs et les ouvriers semblent être plutôt contre. Comme il ressort des données sur l'éducation, ici aussi le pourcentage des gens qui se prononcent augmente avec le niveau professionnel; seulement 35% pour la catégorie manoeuvre, 69% pour la catégorie L/CS/PDG.

Pour mieux saisir les divers aspects de cette situation, nous avons croisé les réponses avec les variables concernant la *politique* et la *communication*.

Comme il fallait s'y attendre, plus l'intérêt porté à la politique est grand, plus on se prononce sur la question (catégorie beaucoup 90%, catégorie aucun 31%); d'autre part, plus on s'intéresse à la politique, plus on est favorable à l'entrée (+10% pour la catégorie beaucoup, -3% pour la catégorie aucun).

Par ailleurs, chez ceux qui possèdent une *identification partisane*, le pourcentage des gens qui se prononcent est de 60% en moyenne, de 40% chez ceux qui ne désignent aucune tendance politique; chez ces derniers, dont le nombre est de 588 sur 1848, les pour (19%) et les contre (20%) s'équilibrent pratiquement; les partisans de l'Alliance des Indépendants (42% pour, 33% contre sur 99) et des partis Radical et Libéral sont franchement favorables (35% pour et 29% contre sur 258). Les partisans du Mouvement Républicain et de l'Action Nationale (23% pour et 43% contre sur 56) ainsi que de l'Union Démocratique du Centre alias PAB (26% pour et 38% contre sur 155) sont franchement contre; les pour l'emportent légèrement chez les partisans de la gauche (33% pour et 30% contre sur 325) et de la démocratie chrétienne (30% pour et 27% contre sur 328).

Si le choix électoral en 1971 est de toute évidence fortement lié à l'identification partisane, il semble cependant révéler en plus que les partisans du parti Evangélique sont hostiles à l'entrée, que les partisans des partis de gauche sont un peu plus favorables que prévu, ceux de l'Alliance des Indépendants un peu moins favorables que prévu. Quant au fait de participer ou non aux élections (et sans doute, car cela est corrélé, aux votations), on remarque que le score en nombre absolu est de 359 à 360 pour ceux qui ont voté, de 175 à 164 pour ceux qui se sont abstenus; il en résulte la conclusion importante que *les pour et les contre sont à égalité parmi les gens qui vont aux urnes*.

Une dernière constatation, qui va à l'encontre des impressions générales, concerne les «guides d'opinion» actifs et passifs¹⁴: l'impression prévaut que ces guides d'opinion seraient en majorité favorables à l'entrée de la Suisse à l'ONU. Or notre enquête révèle que les guides d'opinion très actifs sont plutôt contre (40% en regard de 37% sur 68), ceux classés comme actifs plutôt pour (41% pour, 37% contre sur 270) et enfin ceux qui n'essaient que rarement de convaincre les autres de voter comme eux plutôt opposés

14 On appelle guide «leader» d'opinion actif la personne répondant positivement à la question: «Vous est-il arrivé d'essayer de convaincre quelqu'un de voter comme vous?» et guide d'opinion passif la personne répondant positivement à la question: «Arrive-t-il que l'on s'adresse à vous pour s'informer sur la politique?».

(35% contre, 32% pour sur 227). Quant aux guides d'opinion passifs, leur répartition est la suivante: ceux à qui on s'adresse souvent sont partagés entre pour et contre (38% pour et 38% contre sur 81); tandis que ceux qui sont consultés de temps en temps (38% pour, 36% contre sur 266) et rarement (34% pour, 31% contre sur 395) penchent légèrement pour l'entrée. Ainsi on constate que aussi bien les guides actifs que les guides passifs sont équitablement partagés dans les deux camps pour et contre, et donc qu'il n'y a pas une dynamique favorable a priori au camp des pour.

Dans la situation actuelle, l'issue d'un éventuel scrutin serait fort difficile à prévoir. D'autant plus qu'un sondage d'opinion effectué en été 1972 sur la coopération européenne¹⁵ donne à la question: êtes-vous «d'accord ou pas d'accord» avec «Nous devrions adhérer à l'ONU», des résultats plutôt négatifs: 34% d'accord, 40% pas d'accord et 26% ne savent pas. Bien que difficiles à comparer, ces deux résultats légèrement différents confirment la fluidité de l'opinion d'électeurs suisses au sujet de l'ONU.

5. Comparaison et conclusion

A la suite de cet aperçu, nous reproduisons ci-dessous un tableau comparatif des réponses aux questions relatives à l'entrée de la Suisse aux Nations Unies et dans le Marché commun présentées en fonction des principales variables (sexe, éducation, âge, religion, profession). Certes ces deux questions s'insèrent dans des problématiques et des contextes différents.

Il n'en est pas moins intéressant de rapprocher les résultats de notre sondage, tout en prenant en considération le fait que la question sur le Marché commun implique une simplification en omettant de distinguer entre accord avec le Marché commun et entrée dans le Marché commun. D'autre part, l'appartenance de la Suisse à l'Europe occidentale et ses liens économiques étroits avec le Marché commun laissent prévoir à l'avance une réponse plus favorable. Quelles que soient les réserves que soulève cette comparaison, ce tableau comparatif permet de dégager quelques différences qui existent entre la façon dont les diverses catégories d'opinion suisse perçoivent les deux problèmes.

15 *Schmidchen, G.*, L'attitude des Suisse envers la coopération européenne. Sondage fait auprès de 2000 citoyens suisses, 1972, tableau 10.

Tableau 25: Attitudes à l'égard des NU et du Marché commun (1972)

	Etes-vous pour ou contre l'entrée de la Suisse aux Nations Unies? N = 1911				Selon vous, la Suisse doit-elle entrer dans le Marché commun ou rester en dehors? N = 1911			
	Pour	Contre	Cela dépend	NSP	Pour	Contre	Cela dépend	NSP
Total	534 28 %	518 27 %	258 13 %	601 32 %	691 36 %	349 18 %	339 18 %	532 28 %
<i>Sexe:</i>								
masculin	33 %	36 %	14 %	17 %	41 %	24 %	21 %	15 %
féminin	23 %	20 %	13 %	44 %	32 %	13 %	15 %	39 %
<i>Education:</i>								
primaire (899)	20 %	27 %	13 %	40 %	30 %	20 %	15 %	35 %
secondaire inférieur (643)	30 %	27 %	15 %	27 %	37 %	18 %	20 %	25 %
secondaire (203)	40 %	25 %	13 %	22 %	52 %	12 %	20 %	17 %
secondaire av. maturité (70)	46 %	24 %	11 %	19 %	46 %	16 %	24 %	14 %
universitaire (88)	48 %	40 %	9 %	3 %	50 %	16 %	22 %	13 %
<i>Age:</i>								
20-29	32 %	27 %	13 %	28 %	41 %	18 %	18 %	23 %
30-39	31 %	28 %	15 %	26 %	37 %	20 %	22 %	22 %
40-49	30 %	32 %	11 %	27 %	45 %	16 %	15 %	24 %
50-59	27 %	28 %	13 %	33 %	36 %	20 %	16 %	27 %
60-69	25 %	26 %	14 %	35 %	30 %	18 %	18 %	35 %
70 et plus	19 %	19 %	17 %	45 %	23 %	18 %	16 %	44 %
<i>Religion:*</i>								
catholique +++	23 %	25 %	14 %	38 %	32 %	19 %	17 %	32 %
catholique ++	30 %	23 %	12 %	34 %	38 %	14 %	17 %	31 %
catholique +	36 %	25 %	13 %	27 %	47 %	18 %	13 %	22 %
athée	49 %	22 %	10 %	18 %	49 %	10 %	20 %	20 %
protestant +	30 %	29 %	12 %	29 %	39 %	18 %	18 %	25 %
protestant ++	25 %	29 %	14 %	32 %	34 %	18 %	19 %	29 %
protestant +++	22 %	32 %	17 %	29 %	27 %	28 %	17 %	28 %
*très pratiquant: + + +								
assez pratiquant: + +								
non-pratiquant: +								
<i>Profession:</i>								
manoeuvre, ouvrier semiquifié	19 %	17 %	14 %	51 %	27 %	10 %	13 %	50 %
ouvrier qualifié, contremaître	29 %	32 %	13 %	26 %	40 %	19 %	22 %	19 %
cadre inférieur	26 %	27 %	10 %	36 %	34 %	20 %	16 %	30 %
cadre moyen	36 %	27 %	14 %	23 %	43 %	14 %	21 %	22 %
fonctionnaire	29 %	35 %	11 %	25 %	44 %	18 %	13 %	25 %
agriculteur	16 %	37 %	12 %	36 %	10 %	49 %	14 %	26 %
artisan, petit patron	26 %	28 %	20 %	26 %	39 %	19 %	23 %	20 %
profession libérale, cadre supérieur, patron								
de grande entreprise	40 %	29 %	16 %	15 %	49 %	16 %	20 %	15 %

De prime abord, on constate que dans les deux cas la proportion des «NSP» et «ça dépend» est quasiment égale (45 % au sujet des NU et 46 % au sujet du Marché commun), bien que la question sur les NU comporte davantage de NSP (32 %) et en contrepartie celle sur le Marché commun plus d'hésitants (18 %). Parmi ceux qui se sont prononcés pour ou contre, le Marché commun (36 % pour et 18 % contre) l'emporte largement sur l'ONU (28 % pour et 27 % contre). Dans les deux cas les hommes sont bien plus favorables. Si les personnes n'ayant reçu qu'une éducation primaire (899) sont moins favorables à l'entrée dans le Marché commun (30 % contre 20 %), elles sont par contre défavorables en majorité à l'entrée dans l'ONU (20 % pour et 27 % contre); la comparaison entre les autres sous-groupes permet d'observer que les écarts des pour et des contre sont bien plus accentués à propos du Marché commun qu'au sujet de l'ONU; de plus, les universitaires partagés face à l'ONU sont en revanche en grande majorité pour l'entrée dans la Communauté européenne. Quant à l'âge, peu significatif au sujet de l'ONU, le Marché commun recueille le maximum de suffrages auprès des personnes de 40 à 49 ans (45 %), puis de 20 à 29 ans (41 %). Sous l'angle de la religion, une symétrie existe entre les réponses aux deux questions, les athées – peu nombreux – et les non pratiquants tant catholiques que protestants – dans une proportion moins élevée – apportent le maximum de soutien à l'entrée dans les deux organisations. Enfin au titre de la profession les écarts s'accroissent en faveur du Marché commun et, fait significatif, les proportions se trouvent renversées pour les fonctionnaires qui d'opposés deviennent largement favorables; un changement semblable peut être observé dans le groupe d'ouvriers qualifiés et de contremaîtres, voire les artisans et petits patrons, et les cadres inférieurs.

Ces indications sommaires confirment que les Suisses se sentent plus proches et plus solidaires du Marché commun que de l'ONU. Quant à l'intérêt porté à ces thèmes il est relativement élevé si on en juge d'après plus de 50 % d'opinions exprimées. C'est normal si l'on considère que ces questions sont soumises au referendum. Par ailleurs, nous avons constaté que les Suisses s'intéressent assez aux affaires internationales (29 %), bien que l'essentiel de leur attention soit concentré sur les questions actuelles de politique intérieure dont en premier lieu la lutte contre l'inflation.

Quant aux objectifs de politique étrangère, il est apparu que l'armée forte (23,6 %) est talonnée de près par la formation politique des *Etats-Unis d'Europe* (22,8 %). Les personnes qui choisissent ce dernier objectif ont une éducation supérieure ou universitaire et une profession de cadre supérieur ou moyen; ils sont bien informés, plutôt jeunes, peu pratiquants; ils sont plus proches de l'Alliance des Indépendants ou du PDT et socialistes et résident en majorité dans les cantons de Bâle, de Genève, de Zurich et de Neuchâtel.

En dernier lieu, nous avons analysé les attitudes des électeurs suisses face à l'ONU. Cet aperçu nous a conduits à dégager progressivement le type de Suisse favorable et opposé à l'entrée dans l'ONU. Le partisan se présente comme une personne de niveau d'instruction élevé, bien informé, cadre moyen ou supérieur; il s'identifie à l'Alliance des Indépendants aux partis, radical ou libéral. Cependant la ligne de partage n'est pas nette

et passe souvent à travers les partis et les professions. Avec des traits plus accentués et plus nets, ce type reproduit le partisan de l'entrée dans la Communauté assez fidèlement, à quelques nuances ou exceptions près. Une surprise: les fonctionnaires en majorité hostiles à l'entrée aux NU, sont en revanche largement favorables à la Communauté européenne. Ce ne sont là que quelques exemples de renseignements que l'on peut tirer d'un rapide aperçu fondé sur une enquête empirique. Ces données permettent en outre de compléter d'autres analyses de textes ou de conditions, bref de mieux cerner la réalité politique.